

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 49 (1941)  
**Heft:** 3

**Nachruf:** Eugène Rochaz  
**Autor:** E.M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Paul Vinay quitta-t-il le village en ne laissant que des regrets ? On pourrait en douter ; un procès-verbal un peu postérieur donne une explication assez confuse — j'avoue ne pas l'avoir comprise — au sujet d'une difficulté survenue entre lui, le petit gouverneur Anthoine Cochet et son successeur régent, le nommé Berthoud de St-Saphorin. Mais il resterait à savoir qui avait tort ou raison.

Je n'ai pu jusqu'ici consulter les procès-verbaux de Bière où Paul Vinay continua sa vocation d'instituteur ; j'espère pouvoir le faire et par conséquent compléter les renseignements qui précèdent.

A. BESSON.

---

## † Eugène ROCHAZ

Eugène Rochaz, décédé le 31 mars dernier, appartenait à une famille venue de Villedieu (Doubs) à La Vallée de Joux en 1480. Il était bourgeois de l'Abbaye et de Romainmôtier. Il naquit en 1873 à Orbe où son père était préfet. Il étudia à Orbe, puis à Lausanne et en Suisse allemande et s'installa à Romainmôtier dans la maison familiale. Il succéda à son père en 1906 comme syndic de Romainmôtier et le resta jusqu'en 1933. Il devint juge au tribunal d'Orbe en 1914, et vice-président en 1929 ; il prit sa retraite en 1938.

Sa maison était très connue des amateurs d'histoire. Elle date de 1585 et fut habitée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par les descendants du lieutenant baillival Jean-Rodolphe Rochaz. Elle fut restaurée par Eugène Rochaz qui avait tenu à mettre en valeur ce remarquable spécimen de l'architecture vaudoise sous le régime bernois. Elle renferme en effet de superbes boiseries, des panneaux et de beaux plafonds à solives.

Eugène Rochaz s'est toujours et très vivement intéressé au développement de Romainmôtier et spécialement à faire connaître son histoire et ses monuments. A l'âge de 23 ans, en 1896, il prit déjà une part active à la fondation de la Société de développement dont il fut le premier secrétaire et plus tard le président. Il s'intéressa activement à la restauration de l'église de Romainmôtier, commencée en 1896 sous la directive de Léo Châtelain et de 1904

à 1915, sous celle de Albert Naef. Ces travaux attirèrent l'attention du pays et donnèrent le désir de connaître le passé de la petite ville. Eugène Rochaz prit la direction d'un comité qui, en 1902, avec la collaboration de Charles Paris, Jules Ogiz et Henri Chastellain, put faire paraître un beau volume : *Histoire de Romainmôtier*. Lorsque cet ouvrage fut épuisé, la Société de développement, présidée par Eugène Rochaz, en fit paraître, en 1928, une nouvelle édition rédigée par Maxime Reymond, Arnold Bonard et Henri Chastellain. En 1915, Eugène Rochaz prit encore l'initiative de la publication du magnifique et grand album *Le vieux Romainmôtier* renfermant des vues de la localité, œuvres du bon peintre Louis Curtat. Il prit enfin une part active à la fondation et au développement du musée.

Eugène Rochaz contribua ainsi fortement à faire à sa petite ville une grande réputation et à y attirer un grand nombre d'amateurs et de sociétés suisses et étrangères qu'il aimait à recevoir et à guider dans leur visite de l'église. Il entra ainsi en relations actives avec les voisins de France. En 1935, il devint membre associé de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Besançon et deux ans plus tard, chevalier de la Légion d'honneur.

Eugène Rochaz a enfin donné à la *Revue historique vaudoise* de nombreux actes, documents, et quelques études intéressantes : *Comment Orbe devint chef-lieu de district*, *Un magistrat vaudois : Jean-Henri Potterat*, et enfin la *Caisse d'études des jeunes Rochat*, qu'il eut encore la satisfaction de voir paraître peu avant son décès.

Eugène Rochaz a rendu des services éminents ; sa mémoire doit être conservée.

E. M.

## † Henri VORUZ

Henri Voruz, de Sottens et de Moudon, est né dans cette ville en 1861. Il obtint son brevet pour l'enseignement primaire en 1880 et fut instituteur aux Bioux, à Moiry et de 1882 à 1910 à Riex. Il est décédé le 30 mars dernier.

Au cours de sa longue existence à Lavaux, Henri Voruz s'intéressa activement à l'histoire de la région et consulta avec un zèle remarquable les archives locales et surtout celles de l'ancienne commune de Villette. Il en tira de volumineux extraits qu'il publia dans divers journaux locaux et surtout dans la *Revue historique vaudoise* de 1901 à 1931. Rappelons entre autres ses études sur *La commune de Villette au XVI<sup>e</sup> siècle*, *La confirmation des libertés et franchises des quatre paroisses de Lavaux à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* et enfin *Le commerce du sel à Lavaux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*.